



## Julien Falgas

**Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication**

IUT de Moselle-Est / Centre de recherches sur les médiations (EA 3476)

Université de Lorraine

[julien.falgas@univ-lorraine.fr](mailto:julien.falgas@univ-lorraine.fr)

<http://julien.falgas.fr>

Chèr·e·s collègues,

J'ai le plaisir de vous faire part de ma candidature au Conseil d'Administration de la SFSIC.

Je me propose de contribuer à la commission "relations professionnelles" en portant un intérêt plus particulier aux sujets relatifs au transfert technologique. Je souhaite notamment rapprocher notre discipline avec des secteurs tels que l'économie sociale et solidaire (ESS) ou celui des médias indépendants. Je défends que les SIC constituent un terreau pour des technologies porteuses d'innovation sociale.

Cette position militante découle de l'expérience acquise au travers du projet Needle, que je porte depuis une dizaine d'années au Centre de recherche sur les médiations et qui consiste à développer et diffuser un média social alternatif, nourri des approches critiques en SIC. Depuis 2023, le projet a donné lieu à la création d'une startup – Profluens – que j'ai présidée durant 1 an avant de revenir à mes missions d'enseignement et de recherche. Depuis, j'apporte mon concours scientifique aux développements logiciels et à l'édition de la plateforme needle.social. L'absence de débouché économique immédiat et la volonté de revenir aux sources du projet incitent à transformer Profluens en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) à but non-lucratif, autour d'un code logiciel publié sous licence libre (AGPL).

Je fais partie des quelques chercheurs en SHS à s'être rapprochés de l'écosystème de l'innovation et de la valorisation de la recherche, portés des objectifs altruistes, poussés par le manque de moyens pérennes pour concevoir, développer et maintenir des dispositifs numériques. J'aurai l'occasion de partager une partie de cette expérience à l'occasion du panel "Transitions, SIC et Intelligence Territoriale" coordonné par Audrey Knauf et Cyril Masselot le 19 juin prochain dans le cadre de notre congrès.

A la lumière de cette expérience atypique dans notre discipline, je défends l'idée que les SIC peuvent initier et porter des innovations technologiques soucieuses de l'intérêt général, à deux conditions.

1. Avoir accès à des compétences d'ingénierie (développement logiciel, analyse de données, design d'expérience...) sans dépendre de collaborations avec des chercheurs en sciences informatiques. Les collaborations avec nos collègues seront d'autant plus riches qu'elles ne découlent pas d'une relation asymétrique.

2. Structurer des modalités de transfert vers la société civile qui valorisent l'impact sociétal davantage que la lucrativité économique, notamment en coopérant avec l'ESS. Un tel positionnement concourrait à dépasser la défiance légitime de bon nombre d'acteurs de l'ESS vis-à-vis des approches technoscientifiques, souvent plus techniques que technologiques.

Plus largement, j'ai à cœur d'œuvrer à l'ouverture des SIC vers la société, tant l'émergence de réponses concertées aux grands défis collectifs contemporains (environnement, santé, démocratie...) est tributaire du soin accordé à l'écosystème d'information et de communication auquel nous consacrons nos travaux.

Si cette démarche peut trouver du sens au sein de notre société savante, je serais honoré de rejoindre le Conseil d'Administration et la commission « relations professionnelles ».

**Julien FALGAS**